

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 9 juillet 2021 à 20 heures, salle du conseil

Présents : Mme BACQ Mélanie, M. BOUTELIER Daniel, M. CARION Benoit, M. CLAISSE Thomas, Mme DECAUX Brigitte, M. DELATTE Guillaume, M. DOMAS Jacques, M. FAURE Jean, Mme GALET Amélie, Mme LODATO Nathalie, M. PIERART Philippe, Mme WITASSE Catherine.

Procuration(s) : Mme GILLERON donne pouvoir à M. DOMAS, Mme GUILLAUMON donne pouvoir à M. CARION, M. LEBRIEZ Louis donne pouvoir à M. BOUTELIER Daniel, Mme DECAUX Brigitte donne pouvoir à M. PIERART Philippe.

Excusé(s) : Mme DECAUX Brigitte, M. LEBRIEZ Louis, Mme GILLERON Joselyne, M. DERET Cédric, Mme GUILLAUMON Marie.

Secrétaire de séance : M. PIERART Philippe.

Président de séance : M. FAURE Jean.

La séance débute par l'élection d'un Président de séance de remplacement pour le vote du Compte Administratif, puisque M. le Maire devra quitter la salle pendant celui-ci. M. BOUTELIER Daniel est élu à l'unanimité.

S'ensuit une présentation par M. DOMAS Jacques du Budget Primitif 2021, puis du Compte de Gestion 2020 et enfin du Compte Administratif 2020.

1 : Vote du Compte de Gestion 2020 :

Le Compte de Gestion 2020 est le document comptable envoyé par la Trésorerie aux communes qui reprend l'ensemble des dépenses et recettes, de fonctionnement et d'investissement, pour l'année 2020.

Suite à la présentation et aux explications de M. DOMAS Jacques, on procède au vote.

Adopté : 12 pour, 2 contre.

2 : Vote du Compte Administratif 2020 :

Le Compte Administratif 2020 est le document comptable édité par le logiciel comptable de la commune qui reprend l'ensemble des dépenses et recettes, de fonctionnement et d'investissement, pour l'année 2020.

Suite à la présentation et aux explications de M. DOMAS Jacques, on procède au vote. M. le Maire quitte la salle pour le vote du Compte Administratif. M. BOUTELIER Daniel prend la présidence de la séance pour ce point précis.

Adopté : 11 pour, 2 contre.

3 : Vote du Budget Primitif 2021 :

Après quelques échanges concernant les orientations budgétaires pour 2021, on procède au vote.

Adopté : 12 pour, 2 contre.

4 : Questions diverses :

M. le Maire propose 3 invitations à destination des Conseillers Municipaux :

- Le 13 juillet à 23h au parking de la salle du Lonny, pour le feu d'artifice organisé par le comité des fêtes.
- Le 14 juillet à 11h pour la cérémonie de la fête nationale, suivie du pot de l'amitié.
- Le 20 juillet à 19h : Visite du chantier de l'école.